Haute école de travail social
et de la santé | EESP | Lausanne

Rapport d'activité 2018

Tables des matières

PREMIERE PARTIE : contexte général

I. Introduction 3

II. Quelques éléments significatifs 3

DEUXIEME PARTIE : indicateurs commentés

I. Introduction 5

II. Indicateurs 5

A. Enseignement 6

1. Admissions 6
2. Cours préparatoires 8
3. Formation(s) Bachelor 9
4. Formation(s) Master 11
5. Formations postgrades et continues 12

B. Recherche appliquée et développement 17

6. Ra&D 17

C. Prestations de service à des tiers 21

7. Prestations de service 21

D. Médias 22

8. Présence de l'institution dans les médias 22

E. Collaboration avec des institutions de formation et de recherche suisses et étrangères 23

9. Collaborations 23
10. Mobilité 27

F. Gestion du personnel 29

11. Personnel d'enseignement et de recherche 29
12. Personnel administratif et technique 31
13. Collaborateurs engagés sur des fonds extérieurs à l'Etat 31
14. Intervenant·e·s extérieur·e·s et prof. HES invité·e·s 32

G. Gestion des ressources financières et des infrastructures 33

15. Exploitation du budget 33
16. FRI 33
17. Infrastructures 34

H. Gouvernance 34

18. Organes de gouvernance 35

TROISIEME PARTIE : suivi du mandat de prestations conclu avec la HES·SO

QUATRIEME PARTIE : réalisation des missions particulières confiées par le Département

PREMIERE PARTIE : contexte général

I. Introduction

Conformément à l'art. 26, al. 1, let. p. de la LHEV, le présent rapport d'activité destiné au Département relate les informations significatives reflétant le champ d'activité de la haute école. Il est pris note de la différenciation de ce rapport avec le rapport annuel du Conseil de Fondation qui développe des éléments plus qualitatifs. Toutefois, en vue de documenter certaines données chiffrées il est pertinent de les enrichir avec des informations exemplatives.

II. Quelques éléments significatifs

- ***Dans le domaine institutionnel***

En qualité de haute école vaudoise intégrée au sein du réseau HES-SO, nous bénéficions, sur le plan régional, national et international, d'une visibilité et d'une légitimité dans le domaine de la formation tertiaire. Afin de consolider et promouvoir notre identité de haute école, un travail a débuté avec le soutien de l'agence Essencedesign à Lausanne en vue de travailler sur notre identité visuelle. Si le nom « EESP », Ecole d'études sociales et pédagogiques, a accompagné de manière opportune le développement de l'école, il n'exprime désormais plus la réalité de notre positionnement dans le réseau des hautes écoles spécialisées, ni par ailleurs la diversité de nos différentes missions. Les ateliers participatifs et les réflexions menés par un groupe de pilotage ont montré la nécessité d'arrimer nos valeurs et notre expertise à notre patrimoine et à l'esprit pionnier qui a prévalu à l'époque de la création du Centre de formation de l'enfance inadaptée en 1953. Elaborer une « marque », une identité visuelle, s'appuyer sur une charte graphique sont autant d'éléments constitutifs d'une identité commune renforcée et d'un sentiment d'appartenance. La mise en œuvre de la nouvelle identité visuelle est prévue à la rentrée, en automne 2019.

- ***Dans le domaine académique***

En étroite concertation avec la Conférence des enseignants et avec l'appui de Me Chavanne, l'EESP a adopté en juin 2018 une directive relative à l'évaluation de la période probatoire du personnel d'enseignement et de recherche et au renouvellement contractuel des professeur·e·s ordinaires et associé·e·s. La directive précise à l'Art. 1, conformément aux recommandations de Madame la Conseillère d'Etat Cesla Amarelle, que « *l'évaluation des activités du personnel d'enseignement et de recherche s'inscrit dans une perspective de dialogue et de reconnaissance du travail effectué. La Direction entend promouvoir tout au long du processus une démarche transparente et objective ; elle privilégie une approche pragmatique et prend en considération l'environnement professionnel de la personne afin de saisir son évolution dans le dit contexte de travail.*» Les premiers processus d'évaluation de fin de période probatoire ont été initié pour trois collaboratrices par la Commission de planification et de relève, présidée par Mme Angélique Fellay, directrice adjointe.

- ***Dans le domaine des ressources humaines***

Les travaux relatifs à l'élaboration du nouveau règlement du personnel se poursuivent avec l'adaptation ou l'élaboration de nouvelles directives concernant notamment la charte informatique, les conventions de télétravail et le bordereau des pièces figurant au dossier du personnel.

Constatant la complexité et les incohérences du système salarial appliqué au personnel administratif et technique et afin de répondre à plusieurs sollicitations en matière d'adaptation de salaire, il a été décidé de mener un projet global de révision de ce système salarial. A la suite d'une démarche participative et d'une négociation avec l'Association du personnel, il a été possible de proposer un nouveau système, équilibré, maîtrisé du point de vue financier, plus simple, plus transparent et plus équitable. Une nouvelle grille des fonctions, un catalogue interne des fonctions et une nouvelle échelle des salaires ont été élaborés ; après adoption par le Conseil de Fondation, la mise en œuvre nécessitant l'adaptation des contrats pour chaque membre du personnel se fera dans le courant de l'année 2019.

DEUXIEME PARTIE : indicateurs commentés

I. Introduction

Conformément au cadre légal cantonal, les catégories d'informations et indicateurs d'activité sont renseignés sous forme de données chiffrées avec quelques éléments exemplatifs ou explicatifs.

II. Indicateurs

- ***Les filières régulées***

La filière Travail social est soumise à régulation avec une répartition des candidat·e·s retenu·e·s entre les quatre sites de formation, soit Genève, Fribourg, Sierre et Lausanne. La filière Ergothérapie, localisée sur un seul site, est également soumise à régulation.

La décision du Comité gouvernemental en matière de régulation pour la filière Travail social, vise en priorité deux objectifs. D'une part, il s'agit de prendre en considération le nombre de places de stages à disposition et d'autre part, il s'agit de porter une attention particulière aux titulaires de maturités spécifiques. Une réflexion à ce sujet a été menée conjointement par les quatre hautes écoles du domaine TS. Il est observé que le nombre de candidat·e·s est relativement constant depuis 2014 avec des convocations à l'épreuve de régulation oscillant entre 941 et 1100 personnes, plus précisément 1045 pour l'année 2018 pour l'ensemble du domaine TS, avec 665 admissions possibles.

L'épreuve de régulation donne lieu à un classement par rang et du fait d'un certain nombre de désistements ou de renoncements à la formation, une liste de 120 viennent-ensuite est établie.

La réflexion nécessite également une coordination avec les directions des écoles de culture générale en vue de coordonner leurs plans d'études cadres et le plan d'étude cadre du BATS. En effet, si l'enjeu de l'admission est sensible, il y a également lieu de co-construire une stratégie qui favorise la réussite des études.

Actuellement, la gestion de la régulation est confiée à Sélection & Conseils Sàrl ; il en va de même avec la filière Ergothérapie. Cette dernière suscite un grand intérêt et cette année encore, le nombre de candidatures a sensiblement augmenté, avec une modeste possibilité d'augmentation des places de formation. Il est fortement souhaité une augmentation progressive afin d'être en mesure de répondre aux besoins des terrains et de contribuer à une politique de promotion de la relève au sein de la haute école.

Il est important de distinguer le traitement administratif de la procédure qui est assurée au sein des hautes écoles, à l'EESP par le Service admission et gestion des étudiant·e·s (SAGE), de la démarche scientifique des épreuves.

Suite au traitement de réclamations, la procédure a été adaptée avec la possibilité pour les étudiant·e·s de prendre contact soit dans le cadre d'une séance collective, soit à titre individuel pour comprendre la nature des tests effectués et par la suite maintenir leur réclamation ou au contraire y renoncer.

L'évolution des relations avec le partenaire Sélection & Conseils Sàrl est étroitement liée à des choix décidés conjointement au sein respectivement du domaine TS et du domaine Santé de la HES-SO.

A. Enseignement

1. Admissions

Catégorie	*Sous-catégorie*		*2018*
1.1 Nombre de candidatures reçues en BA	1.1.1 Par filière	Filière Travail social	254
		Filière Ergothérapie	242
	1.1.2.A Par voie d'accès pour le Travail social	Maturité gymnasiale	54
		Maturité spécialisée	51
		Maturité professionnelle	100
		Titre étranger	20
		Autres [1]	29
	1.1.2.B Par voie d'accès pour l'Ergothérapie	Maturité gymnasiale	83
		Maturité spécialisée	90
		Maturité professionnelle	47
		Titre étranger	10
		Autre [1]	12
	1.1.3.A Par genre pour le Travail social	Femmes	173
		Hommes	81
	1.1.3.B Par genre pour l'Ergothérapie	Femmes	212
		Hommes	30
1.2 Nombre d'étudiant·e·s admis·e·s en BA	1.2.1 Par filière	Filière Travail social	204
		Filière Ergothérapie	58
	1.2.2.A Par voie d'accès pour le Travail social	Maturité gymnasiale	47
		Maturité spécialisée	40
		Maturité professionnelle	88
		Titre étranger	11
		Autres	18
	1.2.2.B Par voie d'accès pour l'Ergothérapie	Maturité gymnasiale	29
		Maturité spécialisée	15
		Maturité professionnelle	9
		Titre étranger	1
		Autres	4
	1.2.3.A Par genre pour le Travail social	Femmes	138
		Hommes	66
	1.2.3.B Par genre pour l'Ergothérapie	Femmes	52
		Hommes	6

[1] Comprend les admissions sur dossier, les diplômes d'écoles supérieures, etc.

Catégorie	*Sous-catégorie*	*2018*
1.3 Nombre de candidatures reçues en MA 1.4 Nombre d'étudiant·e·s admis en MA	A l'instar de la plupart des hautes écoles du réseau HES-SO, l'EESP n'organise pas de filière Master. Le Master en Travail social et le Master en Sciences de la santé avec orientation sont organisés par la HES-SO. On peut noter les contributions et les interventions de nombreuses et nombreux membres du PER (33 personnes). Cet engagement contribue au rayonnement de notre haute école. La mise à disposition de ressources se traduit par quatre professeur·e·s associé·e·s et trois professeur·e·s ordinaires pour le Master en Sciences de la santé et par quatre assistant·e·s HES, un chargé de recherche, trois maîtres d'enseignement, dix professeur·e·s associé·e·s et huit professeur·e·s ordinaires pour le Master en Travail social. Les membres du PER qui participent à des activités de Master sont toutes et tous au bénéfice d'un contrat de travail avec notre haute école en qualité d'employeur exclusif. Le personnel qui intervient au Master Santé le fait dans le cadre d'une activité contractualisée et est rattaché à la filière Bachelor en Ergothérapie dans notre établissement. La situation et la même pour le personnel intervenant au Master Travail social ; il est engagé au sein de la filière TS de notre haute école. Il est également possible que le personnel soit intégré au sein de l'Unité de Formation continue.	

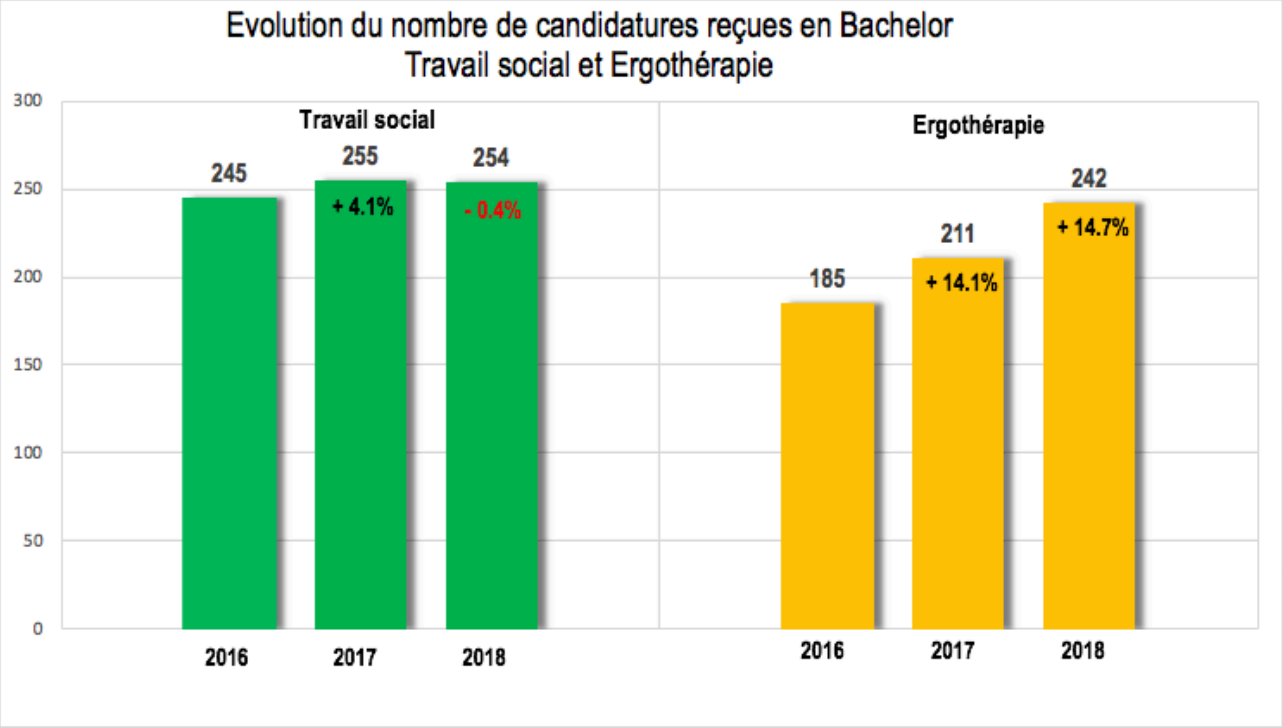

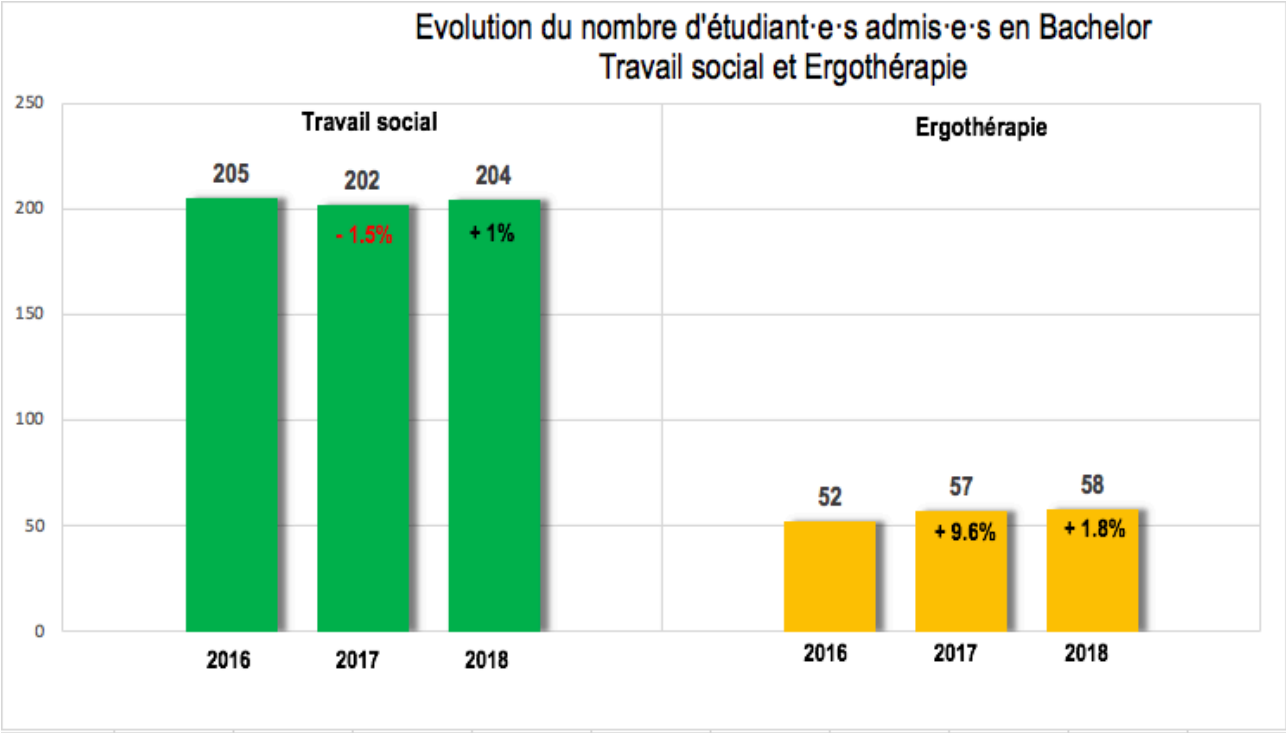

2. Cours préparatoires

L'EESP n'organise pas les modules complémentaires et la maturité spécialisée Santé qui constituent l'année propédeutique santé (APS). Ces modules complémentaires sont suivis par les non détenteurs et détentrices d'un titre de maturité (professionnelle santé-social avec CFC santé ou spécialisée santé avec un certificat de culture générale option santé) permettant l'accès direct dans les filières santé HES (Ergothérapie / Nutrition et diététique / Ostéopathie / Physiothérapie / Sage-femme / Soins infirmiers / Technique en radiologie médicale). L'APS concerne donc les titulaires d'une maturité gymnasiale, d'une maturité professionnelle ou spécialisée autre que Santé ou d'un titre de culture générale avec une option autre que santé. Les personnes concernées suivent un programme identique à l'exception du travail de maturité qui ne concerne que les personnes n'étant pas déjà titulaire d'une maturité ; les titulaires d'une maturité réalisent « un projet personnel leur permettant de se positionner par rapport à leur formation future ». Cependant le corps enseignant de la filière Ergothérapie intervient dans les cours organisés par HESAV et La Source, dont certains se déroulent à l'EESP parce qu'ils nécessitent du matériel appartenant à la filière Ergothérapie.
En 2018, deux maîtres d'enseignement, un professeur associé et trois assistantes HES y ont participé pour un total de 808 heures comprenant, des cours, des examens et des tâches de coordination.

Les personnes qui sont engagées dans les modules complémentaires ou la maturité spécialisée Santé peuvent se présenter aux épreuves de régulation de la filière Ergothérapie organisées en mars. Si leurs résultats les classent dans les quotas autorisés et sous réserve de la réussite des modules complémentaires ou de l'obtention de leur maturité spécialisée, elles pourront entamer la formation en septembre.

3. Formation(s) Bachelor

Catégorie	*Sous-catégorie*		*2018*
3.1 Nombre d'étudiant·e·s total	3.1.1 Par filière	Filière Travail social	629
		Filière Ergothérapie	165
	3.1.2.A Par genre pour le Travail social	Femmes	467
		Hommes	162
	3.1.2.B Par genre pour l'Ergothérapie	Femmes	144
		Hommes	21
	3.1.3.A Par type d'enseignement pour le Travail social	Plein temps	493
		Temps partiel	40
		En emploi	96
	3.1.3.B Par type d'enseignement* pour l'Ergothérapie	Plein temps	165
3.2 Nombre d'étudiant·e·s en 1ère année [1]	3.2.1 Par filière	Filière Travail social	213
		Filière Ergothérapie	61
	3.2.2.A Par genre pour le Travail social	Femmes	146
		Hommes	67
	3.2.2.B Par genre pour l'Ergothérapie	Femmes	54
		Hommes	7
	3.2.3.A Par type d'enseignement pour le Travail social	Plein temps	173
		Temps partiel	14
		En emploi	26
	3.2.3.B Par type d'enseignement* pour l'Ergothérapie	Plein temps	61
3.3 Nombre de diplômé·e·s	3.3.1 Par filière	Filière Travail social	177
		Filière Ergothérapie	38
	3.3.2.A Par genre pour le Travail social	Femmes	139
		Hommes	38
	3.3.2.B Par genre pour l'Ergothérapie	Femmes	34
		Hommes	4
	3.3.3.A Par type d'enseignement pour le Travail social	Plein temps	137
		Temps partiel	7
		En emploi	33
	3.3.3.B Par type d'enseignement* pour l'Ergothérapie	Plein temps	38

* *La filière Ergothérapie n'organise pas de cursus à temps partiel ou en emploi.*

[1] Nouveaux étudiant·e·s et répétant·e·s

Pour la filière Travail social, le grand nombre de diplômes délivrés en 2017 (287), s'expliquait notamment par l'inclusion du Travail de Bachelor dans le cursus des études à partir de 2017, alors qu'auparavant celui-ci pouvait être rendu au terme des études, soit après trois ans de cursus; cette situation n'incitait pas les personnes à rendre leur travail, ce qui repoussait la diplomation des volées plein temps.
Plus précisément, les 287 diplômé·e·s de 2017 regroupaient 126 personnes des volées plein temps et en emploi de 2013, 111 personnes de la volée plein temps 2014, ainsi que des étudiant·e·s plein temps et en emploi 2012 et temps partiels 2011.
Le nombre d'étudiant·e·s diplômé·e·s en 2018 (177) correspond désormais à une situation stabilisée, en cohérence avec le nombre d'étudiant·e·s total. Ce choix d'organisation du cursus des études permet de rompre avec une situation peu opportune qui voyait un grand nombre de personnes inscrites dans les cohortes de la haute école au terme de leurs études ; en effet ayant décroché un emploi, la priorité n'était souvent plus portée à la remise du travail de Bachelor.
Il convient de préciser que le mode de formation à temps partiel est très singulier.Il est en effet suivi par un faible nombre d'étudiant·e·s en situations particulières (essentiellement une charge d'enfants en bas âge, des raisons financières) et si le programme des cours est analogue à celuis prévu pour les étudiant·e·s en emploi, les deux périodes de formation pratique (de 6 mois chacune) s'ajoutent à la durée des études.
La longueur de ce mode de formation (au minimum 5 ans) et les situations privées auxquelles ont à faire face les étudiant·e·s peuvent influencer de manière significative le parcours de formation et cas échéant l'obtention du diplôme.

D'un point de vue plus général, l'année 2018 est marquée par la révision du plan d'études cadre (PEC) actuel, commun aux quatre hautes écoles romandes. L'ampleur de l'impact sur les fonctionnements institutionnels découlant de cette évolution et la nécessité de coordination au sein des quatre hautes écoles nécessite de surseoir à l'objectif d'introduction progressive pour la rentrée d'automne 2019 et d'envisager l'entrée en vigueur du PEC à la rentrée 2020. Les travaux s'articulent autour de trois axes de travail principaux :

- La révision du profil de compétences, en vue de structurer le programme et développer ses contenus de façon transversale, dans une logique-programme globale de progressivité des apprentissages;
- L'évolution du concept pédagogique, avec le renforcement de la dimension d'alternance et la promotion de modalités pédagogiques innovantes favorisant l'apprentissage des étudiant·e·s;
- L'actualisation de l'architecture du programme, concernant le volume des modules, les heures d'enseignement par crédits ECTS (European Credits Transfer System), ainsi que la question de l'introduction du calendrier académique.

Un enjeu majeur pour la filière Travail social consiste à équilibrer les deux dimensions qui la caractérisent, à savoir, être simultanément une science sociale et une pratique. Cette ambition nécessite un positionnement complémentaire des activités liées à la formation pratique et aux activités académiques. Cette démarche s'inscrit dans les réflexions et programmes développés au niveau national concernant le double profil de compétences au sein des HES.
Il peut être précisé qu'en vue de consolider ce profil spécifique des HES, Swissuniversities a lancé à la fin 2016 un appel à projets en vue de renforcer le double profil de compétences de la relève des hautes écoles spécialisées et des hautes écoles pédagogiques. Les Hautes écoles de travail social (HETS) de la HES-SO, de la SUPSI, de la Haute école spécialisée du nord-ouest de la Suisse (FHNW), de la Haute école de St-Gall (FHSG) et de la Haute école de Lucerne (HSLU) ont relevé le défi et ont déposé un projet commun au domaine travail social. Ceci a donné naissance au programme-pilote, Career2SocialWork d'envergure nationale couvrant les trois régions linguistiques. L'EESP participe au programme-pilote démarré au 1er août 2017 et une première immersion d'une collègue débutera en 2019 au Service de protection de la jeunesse.

Dans la perspective de répondre aux défis de la formation pratique il a été décidé fin 2018 d'intégrer dans le cahier des charges du PER des valeurs cibles, relatives à un nombre minimal de suivis de formation pratique à

effectuer sur les terrains, en tenant compte des spécificités des différents profils (PO, PA et ME). La mise en œuvre de cette décision est prévue au 1er janvier 2020.

Pour la filière Ergothérapie, la baisse du nombre de diplômé·e·s en 2018 (38) par rapport à 2017 (64) relève d'une situation conjoncturelle. Les étudiant·e·s entré·e·s en formation en 2014 ont suivi leur cursus de formation avec un faible nombre de reports pour l'obtention du diplôme, soit six personnes seulement, tandis que la volée de 2015 connaît une situation contraire avec 14 étudiant·e·s qui n'étaient pas encore diplômé·e·s en 2018.

Ces écarts conjoncturels ne reflètent pas une hausse des abandons ou des échecs dans le cadre de la filière. Seuls deux ou trois échecs définitifs sont constatés chaque année, et ce, principalement dans les modules de première année; les abandons sont quant à eux rares. Ils sont par exemple liés au fait que certain·e·s étudiant·e·s repassent l'examen de régulation pour se réorienter vers d'autres filières de la santé, par exemple celles de l'Osthéopatie ou de la Physiothérapie. On dénombre en 2018, 2 échecs et 2 abandons pour changement d'école.

Au niveau politique, l'année a été marquée sur le plan fédéral par les discussions concernant l'ordonnance sur les compétences professionnelles spécifiques de la loi sur les professions de la santé (LPSan). Ce travail a été l'occasion d'un rapprochement entre les trois filières suisses d'ergothérapie (Scuola universitaria professionale della Svizzera italiana, SUPSI et la Zürcher Hochschule für Angewandte Wissenschaften, ZHAW) avec des perspectives intéressantes de davantage de coopération pour les cours ou la pédagogie. La nouvelle rédaction et les précisions des compétences qui en découlera, permettra un ajustement et une convergence des plans d'études-cadres des différentes institutions.

4. Formation(s) Master

A l'instar des autres formations de type master, le **Master of Arts HES·SO en Travail Social** est géré par le Rectorat. Il est organisé en partenariat avec la Scuola universitaria professionale della Svizzera italiana (SUPSI) et la Faculté des Sciences sociales et politiques (SSP) de l'Université de Lausanne (UNIL).

Le Master en Sciences de la santé conjoint à la HES·SO et à l'UNIL et comprenant une orientation Ergothérapie a démarré avec une deuxième volée comprenant cinq ergothérapeutes.
Afin d'atteindre l'objectif de 10 étudiant·e·s dans l'orientation, il demeure important de continuer à promouvoir cette filière qui semble être appréciée au regard des évaluations positives émises par les étudiant·e·s.
Cette promotion se fait via plusieurs voies.
Dès la rentrée en Bachelor, des informations sont données pour inciter les nouvelles et nouveaux étudiant·e·s à se projeter d'emblée dans une formation Bachelor suivie du Master. De même, une séance de présentation par le responsable de l'orientation ergothérapie du Master est organisée chaque année à l'attention des étudiant·e·s en dernière année du Bachelor ; elle est également ouverte aux professionnel·le·s.

A l'international, une communication régulière est faite à l'intentoin des écoles d'ergothérapie en France et en Belgique afin que leurs étudiant·e·s connaissent cette possibilité.

Cette formation est présentée sur les sites internet de l'école et de la HES-SO.

Au niveau des professionnel·le·s (ergothérapeutes en exercice), plusieurs informations sont diffusées via les listes de distribution en ligne et les professeur·e·s de l'école abordent régulièrement le sujet du Master avec leurs divers contacts professionnels.

5. Formations postgrades et continues

Catégorie	*Sous-catégorie*		*2018*
5.1 Nombre d'étudiant·e·s	5.1.1 Par CAS	CAS en case management *(2 volées)* *Du 21.09.2017 au 21.06.2018 : 24 personnes* *Du 08.03.2018 au 24.10.2018 : 16 personnes (volée spécifique pour la SUVA)*	40
		CAS en conception et direction de programmes d'insertion *Du 09.02.2017 au 29.03.18*	17
		CAS en curatelles d'adultes[1] *Module 1 du 06.02.18 au 03.10.18 : 30 personnes* *Module 2 et 3 du 06.02.2018 au 03.10.2018 : 24 personnes*	54
		CAS en gestion d'équipe et conduite de projets (*2 volées)* *Du 21.09.2017 au 07.12.2018 : 24 personnes* *Du 19.04.2018 au 03.05.2019 : 24 personnes*	48
		CAS de manager socioculturel dans le domaine des musiques actuelles *Du 05.03.2018 au 26.03.2019*	18
		CAS de médiatrice et médiateur culturel *Du 19.11.2018 au 12.11.2019*	21
		CAS de praticienne et praticien formateur / VD (*2 volées)* *Du 06.09.17 au 01.06.18 : 101 personnes* *Du 05.09.18 au 07.06.19 : 100 personnes*	201
		CAS en santé mentale et psychiatrie sociale *Du 16.03.17 au 07.09.18*	24
		CAS de thérapeute en intégration neuro-sensorielle *Du 19.09.2017 au 05.10.2018*	24
		CAS interprofessionnel en addictions (Autres sites administratifs[2]) *(2 volées)* *Du 01.11.2017 au 30.11.2018 : 18 personnes* *Du 25.10.2018 au 30.11.2019 : 21 personnes*	39
		CAS en migrations et sociétés plurielles (Autres sites administratifs)[3] *Du 03.11.16 au 23.11.18*	26
		CAS en accompagnement de situations complexes dans le domaine de la déficience intellectuelle[4]	0

[1] Les participant·e·s doivent suivre les trois modules et produire un travail de certification pour être certifié·e·s.
[2] Le CAS est co-organisé par la HETS&Sa-EESP, l'Institut et Haute école de la santé, La Source et la Fédération romande des organismes de formation dans le domaine des dépendances (FORDD)
[3] Le CAS est administrativement géré par la Formation Continue UNIL-EPFL, en collaboration avec la HETS&Sa-EESP, la HETS Genève et l'Institut et Haute école de la santé La Source.
[4] Une volée s'est terminée en juin 2017, une nouvelle volée va débuter en 2019 avec 24 personnes, pas de participant·e en 2018

5.1 Nombre d'étudiant·e·s	5.1.2 Par DAS	DAS en Art Thérapie *(2 volées)* *Du 01.09.2015 au 20.06.2018 : 24 personnes* *Du 09.01.2018 au 31.12.2020 : 22 personnes*	46
		DAS en intervention systémique dans l'action sociale et psychosociale *Du 21.09.2017 au 27.09.2019*	25
		DAS en thérapie avec le cheval *Du 01.03.2018 au 19.03.2021*	22
		DAS en médiation culturelle et projets culturels *Du 19.11.2018 au 30.11.2020*	13
		DAS en addictions (autres sites administratifs (co-gestion)) [1]	0
5.1 Nombre d'étudiant·e·s	5.1.4.A Par formation non certifiante. (Formations courtes*) *Du 01.01.2018 au 31.12.2018*	Posture et technicité professionnelle	255
		Enfance et adolescence	355
		Modèles et méthodes de référence	214
		Santé mentale	87
		Cadres et responsables	51
		Enjeux de société et intervention sociale[2]	0
	5.1.4.B Par formation non certifiante. (Autres offres de formations**) *Du 01.01.2018 au 31.12.2018*	Reconnaissance en Suisse des diplômes étrangers *(4 volées)* *Du 23.01.2018 au 21.02.2018 : 22 personnes* *Du 10.04.2018 au 09.05.2018 : 22 personnes* *Du 27.08.2018 au 25.09.2018 : 24 personnes* *Du 15.10.2018 au 13.11.2018 : 22 personnes*	90
		Formation de base des familles d'accueil du canton de Vaud *Du 23.09.2017 au 06.10.2018*	23
		Formation continue des familles d'accueil du canton de Vaud *(2 formations)* *16.06.2018: 16 personnes* *03.11.2018: 16 personnes*	32
		Formation continue pour les coordinatrices de l'accueil familial de jour *(2 formations)* *Du 9.11.2017 au 21.06.2018 : 8 personnes* *Du 12.03.2018 au 13.03.2018 : 19 personnes*	27

[1] Une volée s'est terminée le 1er décembre 2016, une nouvelle volée devrait débuter à l'automne 2019, pas de participant·e en 2018.
Le DAS est co-organisé par la HETS&Sa | EESP, l'Institut et Haute école de la santé, La Source et la Fédération romande des organismes de formation dans le domaine des dépendances (FORDD)

[2] Les « Formations courtes » de cette catégorie ont été annulées par manque de participant·e·s

5.1 Nombre d'étudiant·e·s	5.1.5 Par formation avec certificat EESP*** *(Les certificats EESP sont reconnus par les milieux professionnels)*	Formation en gestion d'équipe *(4 volées)* *Du 12.01.2017 au 02.02.2018 : 21 personnes Du 11.05.2017 au 08.06.2018 : 23 personnes Du 25.01.2018 au 12.04.2019 : 25 personnes Du 20.09.2018 au 13.12.2019 : 24 personnes*	93
		Formation à la coordination de l'accueil familial de jour[1]	0
		Formation de formateur et formatrice en langue des signes *Du 25.05.2018 au 06.06.2020*	10
		Formation de codeur et codeuse interprète en Langage Parlé Complété *Du 04.07.2016 au 21.04.2018*	20
5.2 Nombre de diplômé·e·s	5.2.1 Par CAS	CAS en case management *(2 volées)*	40
		CAS en gestion d'équipe et conduite de projets *(4 volées)*	56
		CAS de thérapeute en intégration neurosensorielle	21
		CAS de médiatrice et médiateur culturel	16
		CAS de praticienne et praticien formateur / VD	93
		CAS en conception et direction de programmes d'insertion	16
		CAS interprofessionnel en addictions[2]	1
	5.2.2 Par DAS	DAS en Art Thérapie	12
		DAS en intervention systémique dans l'action sociale et psychosociale	20
		DAS en thérapie avec le cheval [3]	2

A noter, que les catégories 5.1.3 et sous-catégories concernant les MAS ont été supprimés du tableau car elles ne sont plus pertinentes pour la haute école. Le MAS en actions et politiques sociales s'est terminé en août 2014 et les derniers diplômes ont été remis en 2017. Hormis le MAS en direction et stratégie d'institutions éducatives, sociales et socio-sanitaires, mentionné à la page suivante, il n'y a pas d'autres MAS dans le domaine du Travail social.

A noter, que les dates de fin de programme indiquées dans les tableaux (5.1.1 & 5.1.2) informent sur la date de fin des cours. Les participant·e·s doivent ensuite produire un travail de certification dans un délai pouvant s'échelonner sur plusieurs mois. Dès lors, nous assistons à un décalage entre la date de fin des cours et la date de certification qui peut parfois se reporter d'une année civile sur une autre.

** Les « Formations courtes » (classées dans notre catalogue selon les catégories mentionnées) sont des formations tout public sans requis préalable, dont la durée est comprise entre 1 et 4 jours.*
*** Les « Autres offres de formations » sont des formations à l'attention d'un public spécifique et font l'objet d'une publicité ciblée.*
**** Les « Formations avec certificat EESP » s'adressent à des particpant·e·s qui ne sont pas necessairement au bénéfice d' un titre de niveau tertiaire mais qui ont l'expérience professionnelle et le besoin de suivre une formation certifiante.*

Les offres de formation organisées par l'Unité de formation continue (UFC) sont appréciées et suscitent l'intérêt de nombreuses institutions et professionnel·e·s. La satisfaction manifestée, lors d'évaluation par les

[1] Une volée s'est terminée en 2017, une nouvelle a débuté en 2019 avec 16 personnes, pas de participant·e en 2018
[2] Volée 2016 avec 23 participant·e·s, dont 19 certifié·e·s en 2017, 1 certifiée en 2018 et 3 en attente.
[3] Volée 2014 avec 20 participant·e·s, dont 7 diplômé·e·s en 2016, 10 diplômé·e·s en 2017, 2 diplômé·e·s en 2018, 1 abandon

participant·e·s, est un élément positif et motivant. À ce titre, la situation de 2018 est très proche de celle de 2017. L'UFC veille à adapter ses offres en travaillant à l'élaboration de nouvelles offres en étroite collaboration avec les terrains. Si toutes les formations ne trouvent pas à chaque fois, comme envisagé leur public cible, certaines formations connaissent au contraire un succès impliquant l'ouverture de plusieurs volées pour répondre à la demande. Le CAS en gestion d'équipe et conduite de projets nécessite par exemple l'organisation de quatre volées en 2018.
D'une manière générale, l'UFC a pour mission de contribuer à améliorer les compétences des professionnelle·s et de participer à la promotion des bonnes pratiques. Ses activités s'inscrivent dans une posture éthique visant à ce que la formation continue puisse servir et promouvoir la bientraitance des personnes concernées par l'action sociale et sanitaire mise en œuvre dans les institutions. Il s'agit également de prendre en considération l'effet positif de la formation continue pour faire face à des situations exigeantes, voire stressantes dans les environnements de travail.

L'accès aux formations postgrades est réservé aux personnes titulaires d'un titre du tertiaire A (sauf admission sur dossier). Cependant, les praticien·ne·s engagé·e·s professionnellement dans l'action sociale souhaitant se spécialiser ou se former à des fonctions particulières sont nombreux et nombreuses à ne pas être au bénéfice d'un titre du tertiaire A. L'UFC organise dès lors une offre de formations avec certificat EESP, reconnus par les milieux professionnels :
- Formation en gestion d'équipe et conduite de projets
- Formation à la coordination de l'accueil familial de jour (qui débute en 2019)
- Formation de formateur et formatrice en langue des signes
- Formation de codeur et codeuse interprète en Langage Parlé Complété

Une partie significative du travail n'est pas traduite en données chiffrées. Ainsi, le développement et le travail de contacts nécessaires avec les terrains pour anticiper et mettre en œuvre des offres qui répondent aux besoins des institutions ne sont pas pris en compte dans les tableaux proposés, notamment les projets en cours concernant les projets suivants :
- CAS dans le domaine de la probation en collaboration avec le Centre suisse de compétences en matière d'exécution des sanctions pénales
- CAS dans le domaine du harcèlement en collaboration avec la HEP
- CAS en développement de projets d'intervention éducative orientés vers le soutien à la parentalité

A souligner également que l'UFC intervient comme partenaire dans des cursus de formations postgrades qui sont administrativement portées par d'autres sites de la HES-SO, telles que le DAS et le MAS en direction d'institutions éducatives, sociales et socio-sanitaires.

Le tableau ci-après récapitule les différents types de collaboration des formations post-grades proposées.

Nom de la formation	*Site administratif*	*Type de collaboration*	*Reporting des étudiant·e·s auprès de la HES-SO*	*Autres partenaires*
MAS en direction et stratégie d'institutions éducatives, sociales et socio-sanitaires	HETS-GE	Partenariat conventionné avec des responsabilités de modules. Des cours ont lieu à l'EESP	HETS-GE	HETS-FR / HETS-GE / HES-SO//Valais Wallis - Santé & Social et Economie & Services / HEdS-GE / HEIG-VD / HEG-FR / HEG-GE
DAS en addictions	FORDD	Partenariat conventionné avec des responsabilités de modules. Des cours ont lieu à l'EESP	EESP	HEdS-La Source

Nom de la formation	*Site administratif*	*Type de collaboration*	*Reporting des étudiant·e·s auprès de la HES-SO*	*Autres partenaires*
DAS en gestion et direction d'institutions éducatives, sociales et socio-sanitaires	HETS-GE	Partenariat conventionné avec des responsabilités de modules. Des cours ont lieu à l'EESP	HETS-GE	HETS-FR / HES-SO//Valais Wallis - Santé & Social et Economie & Services / HEdS-GE / HEIG-VD / HEG-FR / HEG-GE
DAS Promotion de la santé et prévention dans la communauté	HEdS-La Source	Partenariat conventionné avec des responsabilités de modules. Des cours ont lieu à l'EESP	HEdS-La Source	HESAV / HEdS-GE / HES-SO// Valais Wallis (HEdS)
CAS en case management	EESP	Partenariat conventionné. L'ensemble des cours ont lieu à l'EESP	EESP	HES·SO//Valais / HESAV / HETS-FR
CAS en conception et direction de programmes d'insertion	EESP	Partenariat conventionné. L'ensemble des cours ont lieu à l'EESP	EESP	HETS-GE / HES-SO//Valais Wallis - Santé & Social et Economie & Services / HEG-GE / SUPSI
CAS de manager socioculturel dans le domaine des musiques actuelles	EESP	Partenariat conventionné. L'ensemble des cours ont lieu à l'EESP	EESP	FCMA
CAS de praticien formateur / Vaud	EESP	Partenariat conventionné. Les cours ont lieu sur l'ensemble des sites partenaires	EESP	HESAV / HEdS-La Source
CAS en art et techniques hypnotiques dans les domaines de la santé et du travail social	HES-SO/Valais	Partenariat conventionné avec des responsabilités de modules. Des cours ont lieu à l'EESP	HES-SO/Valais	HES-SO//Valais Wallis - Santé & Social
CAS interprofessionnel en addictions	FORDD	Partenariat conventionné avec des responsabilités de modules. Des cours ont lieu à l'EESP	EESP	HEdS-La Source
CAS en migrations et sociétés plurielles	UNIL	Partenariat conventionné avec des responsabilités de modules. Des cours ont lieu à l'EESP	EESP	HEdS-La Source

Aux formations certifiantes, il est utile d'ajouter les formations de courte durée (entre un et quatre jours) proposées par l'EESP, avec pour les participant·e·s l'obtention d'une attestation de participation. Ces différentes propositions concernent notamment les thématiques suivantes : posture et technicité professionnelle, enfance et adolescence, modèles et méthodes de référence, santé mentale, cadres et responsables, enjeux de société et intervention sociale. Force a été de constater que cette dernière thématique n'a pour 2018 pas rencontré le succès attendu alors que les autres catégories proposées ont trouvé leur public avec globalement 960 participant·e·s.

Les ressources d'enseignement et compétences de l'UFC sont également mises au service des institutions, grâce à des formations organisées sur mesure qui se déroulent intra-muros, et qui se déclinent soit sous la forme de formations thématiques particulières soit sous celle d'analyse de la pratique professionnelle ou encore de supervision.

La règle concernant l'autofinancement de la formation continue de peser lourdement sur l'UFC, avec des résultats qui tendent à s'améliorer. En effet, le contexte particulier du domaine socio-sanitaire et les moyens des diverses institutions évoluant dans ce milieu peuvent constituer un obstacle à assumer des coûts de formation continue plus élevés. Cette situation se répercute inévitablement sur les offres et rend leur financement particulièrement difficile.
La multiplication des offres de formations de niveau tertiaire et la mise en place, dans certains domaines spécifiques, d'examens professionnels supérieurs ou de brevets fédéraux sur les mêmes thématiques que celles dispensées dans certains des programmes postgrades sont un élément de concurrence pour le moins sensible. A titre d'exemple pour les formations en Art-thérapie, la discussion est impérative avec l'OrTra concernée afin de garantir à nos diplômé·e·s par la suite un remboursement de leurs prestations dans le cadre de la LaMal et constitue pour la haute école un enjeu majeur. Une autre formation est également concernée, soit le certificat de formateur et formatrice de langue des signes. Par ailleurs, en fonction du développement des EPS et des brevets fédéraux, cette thématique est de nature politique et stratégique ; il n'est pas impossible que d'autres formations soient concernées dans le futur.

B. Recherche appliquée et développement

6. Ra&D

Catégorie	*Sous-catégorie*		*2018*
6.1 Nombre de projets Ra&D	6.1.1 Projets en cours au début de l'année civile (état au 01.01)	Fonds Confédération	16
		Fonds UE	0
		Financement HES·SO	7
		Financement HE	0
		Autres fonds	10
	6.1.2 dont interdomaines	Nombre de projets interdomaines	5
	6.1.3 Nouveaux projets débutés durant l'année civile (état au 31.12)	Fonds Confédération	4
		Fonds UE	0
		Financement HES·SO[1]	9
		Financement HE	0
		Autres fonds	11
	6.1.4 dont interdomaines	Total	3
6.2 Nombre de nouvelles publications scientifiques	6.2.1 Académiques	Total	70
	6.2.2 Professionnelles	Total	35
6.3 Nombre colloques organisés	6.3.1 Locaux	Total	5
	6.3.2 Nationaux	Total	7

[1] Le nombre élevé de projets financés par des fonds de la HES-SO, ayant débuté en 2018, est à mettre en lien avec le succès rencontré par les chercheur·e·s de l'EESP dans le cadre des deux appels à projets de la Commission scientifique du domaine Travail social, puisqu'en 2017, l'entier des financements a été attribué à des chercheur·e·s de l'EESP (4 projets de recherche financés dans le cadre du programme prioritaire du domaine et deux bourses de relève). Les chercheur·e·s de l'EESP ont également rencontré des succès, en 2016 et 2017, dans le cadre de plusieurs appels à projets lancés par la HES-SO (E&TA, PePa et appel à projets en lien avec le plan d'actions Égalité). Cette situation est toutefois particulière et certainement conjoncturelle ; il est à prévoir que, dans les prochaines années, le nombre de nouveaux projets financés par des fonds de la HES-SO aura plutôt tendance à diminuer.

	6.3.3 Internationaux	Total	10
6.4 Nombre de transferts de connaissances effectués	6.4.1 Par type	Conférences large public	22
		Conférences scientifiques	129
		Exposition	1

Durant l'année 2018, soutenu par le Laboratoire de recherche santé-social (LaReSS), le PER a été actif sur 57 projets de recherche différents (2 projets FNS et 1 projet HES-SO sont à la fois dans 6.1.1 et 6.1.3). Sur le plan comptable, ils sont imputés sur le pilier 6.

Pour les catégories 6.1.1 et 6.1.3, les types de fonds concernés sont variés. La catégorie « **Fonds Confédération** » recoupe principalement des recherches soutenues par le FNS, (17 dont 1 avec la Direction du développement et de la coopération-DDC) , Innosuisse (2), et le SEFRI (1). Pour le FNS, Il s'agit de douze projets financés par la Division I Sciences humaines et sociales, de 4 projets menés dans le cadre du Pôle de recherche national LIVES « Surmonter la vulnérabilité : perspective du parcours de vie » et d'une recherche sur la participation sociale étudiée à travers le prisme du football féminin au Cameroun et au Sénégal et financée par le programme conjoint entre le FNS et la DDC « Resarch for development » (R4D). Les deux projets financés par Innosuisse, concernent pour l'un les soins à domicile et pour l'autre les stéréotypes sociaux concernant les populations Roms. Le projet Seed Money financé par le SEFRI, s'intéresse aux populations déplacées en Amérique latine.

S'il n'y a eu en 2018 aucun projet financé par l'UE, deux chercheuses participent au Réseau européen de soutien aux familles dans le cadre de l'action COST (European cooperation in science and technology) qui est une excellente plate-forme pour développer des projets de recherche européens.

Les 15 projets bénéficiant de **Financements HES-SO** concernent des projets de recherche financés par les programmes prioritaires du domaine Santé (1) et du domaine Travail social (10), auxquels s'ajoutent deux projets pour répondre aux défis de la pénurie de personnel qualifié dans les professions de la santé via les proches-aidants, soutenus via une collaboration entre les domaines Santé des Hautes Écoles spécialisées suisses. Un autre projet est financé par E&TA (Entreprenariat&Technologies Appropriées) et porte sur la contraception de jeunes filles domestiques au Burkina Faso et un dernier projet, qui développe deux types d'actions pour sensibiliser les acteurs et actrices de la HES-SO aux défis liés au genre et à la diversité, est cofinancé par swissuniversities et par la HES-SO dans le cadre du plan d'actions Égalité 2017–2020.

Le LaReSS ne finance pas ses projets sur les budgets propres de l'EESP, le mandat institutionnel consistant à orienter et accompagner les chercheur·e·s vers des fonds externes à la Haute école. Dans la perspective d'une part d'améliorer encore nos succès dans le cadre de l'obtention de projets et d'autre part d'être encore mieux à même de répondre à des appels en matière de prestations de services (notamment des administrations cantonales et fédérale), nous avons décidé d'engager des ressources d'adjoint·e scientifique. Cette option s'avère prometteuse ; un bilan sera établi à fin 2020 pour mesurer l'impact de ce choix stratégique sur la capacité à réagir à des appels d'offres.

Les fonds du LaReSS peuvent par contre permettre de financer des heures de préparation en vue d'un dépôt, ou encore des heures destinées à la valorisation (écriture d'articles, d'ouvrages, etc.), subsidiairement aux financements obtenus auprès des domaines pour ces diverses activités.

Les autres fonds concernent des organismes variés, démontrant non seulement notre capacité à répondre aux besoins en matière de recherche du tissu socio-sanitaire, mais encore une reconnaissance par des fonds labellisés, tant au niveau suisse que sur le plan international, soit[1] :

- des associations de soutien à des personnes concernées :
  - Association Alzheimer,
  - Ligue pulmonaire vaudoise,
  - Age Stiftung,
  - Fondation Saphir,
  - GRAAP,
  - Association d'entraide francilienne,
  - Pro Infirmis Vaud;
- des institutions publiques ou parapubliques :
  - Lausanne région,
  - Commune de Lausanne (2 projets financés),
  - Service social de Lausanne (SSL),
  - Service de prévoyance et d'aides sociales (SPAS),
  - Promotion santé suisse ainsi que Réseau Santé Haut-Léman;
- des fondations labellisées (selon les critères de la HES-SO) :
  - Fondations Gebert-Rüf (2 projets financés) ;
  - Fondation Leenaards (2 projets financés) ;
  - FIRAH (Fondation Internationale pour la Recherche Appliquée sur le Handicap);
- un organisme étatique finançant de la recherche :
  - CRSH (Conseil de recherches en sciences humaines du Canada).

Il est opportun de relever l'importance de l'engagement de membres du corps intermédiaire dans plusieurs projets, pour lesquels ils ou elles sont (co-)requérant·e·s que ce soit dans le cadre notamment de bourses de relève du domaine Travail social (3 en 2018), de projet financé par un programme du domaine Travail social (1) ou encore par le SEFRI (1). Ces expériences s'avèrent être autant d'atouts pour la construction de leur carrière et sont encouragées par le LaReSS dans le cadre de la politique institutionnelle de soutien et de promotion de la relève que nous envisageons de développer en 2019, avec un accent mis sur des mesures liées à l'égalité de sexes et à la diversité.

En 2018, les collaborateurs et collaboratrices de l'EESP ont réalisé 105 publications.

Parmi les 70 publications correspondant à la catégorie « Académiques », on relève :

- 29 articles parus dans des revues professionnelles (dont 1 peer reviewed)
- 33 articles parus dans des revues scientifiques (toutes peer reviewed et 14 en open access)
- 8 introductions ou éditoriaux parus dans des revues scientifiques, mais n'ayant pas fait l'objet d'un processus de peer review.

Parmi les 35 publications figurant dans la catégorie « Professionnelles » on relève :

- 26 chapitres de livres (dont 2 peer reviewed)
- 5 ouvrages destinés à un public professionnel
- 3 actes de conférences
- Un rapport publié par la FIRAH (*Fondation Internationale de la Recherche Appliquée sur le Handicap)*

[1] Ces organismes financent chaque fois un projet, sous réserve d'une mention particulière signalée entre parenthèse.

22 colloques ont été (co)organisés en 2018, majoritairement avec une dimension internationale ou nationale (la provenance d'un·e ou plusieurs intervenant·e·s et/ou participant·e·s constituant le critère pour déterminer la dimension nationale ou internationale), démontrant ainsi un rayonnement large de ces événements. Il peut être fait mention à titre exemplatif du 4e Congrès international de la Société suisse de travail social (SSTS) qui s'est tenu à l'EESP les 12 et 13 septembre 2018. Ce congrès, coorganisé par la SSTS, l'EESP, les hautes écoles de travail social de la HES-SO, la SUPSI et le PRN LIVES, a permis à 188 personnes de se réunir pour échanger sur les métamorphoses du travail social dans une société marquée par l'accélération sociale et technologique liée à la concurrence débridée caractéristique du capitalisme contemporain.
152 activités de transfert de connaissance ont été réalisées, principalement sous forme de conférences. Une exposition a également été organisée ("Observer… s'entretenir avec l'enfant : quelles postures professionnelles adopter?"). Cette exposition, qui a eu lieu dans les locaux de l'EESP, ainsi que dans deux institutions de la petite enfance, a été co-organisée par les quatre hautes écoles de travail social de la HES-SO. Cette exposition avait pour objectif d'offrir au public des images de jeunes enfants en activité au sein de structures d'accueil collectif. L'exposition s'est articulée autour de photographies réalisées par l'artiste Alan Hayward, et de vidéos élaborées par les étudiant·e·s en Travail social.

De nombreux défis sont à relever pour améliorer encore le transfert de résultats de recherche vers la société, l'open access des publications, la réutilisation potentielle de nos données de recherche et le transfert vers l'enseignement étant des priorités. Pour ce faire, les publications sont d'une part systématiquement intégrées publications sur la plate-forme ArODES, l'archive institutionnelle de la HES-SO, d'autre part il est veillé de produire de plus en plus systématiquement des Data Management Plan pour les projets. Enfin, suite aux résultats de l'enquête menée en 2018 avec l'aide d'un civiliste sur le transfert des résultats de recherche dans l'enseignement Bachelor, une série de mesures vont être développées dès 2019.

D'autres types d'activités, principalement non rémunérées, se rapprochant d'activités liées à la recherche, ont également été réalisées en 2018. Il s'agit principalement d'expertises d'articles (15) ou d'autres types d'expertises (15), soit principalement des évaluations de projets de recherche.

C. Prestations de service à des tiers

7. Prestations de service		
Catégorie	*Sous-catégorie*	*2018*
7.1 Nombre de prestations de service	7.1.1 Total	21
7.2 Montant global pour l'ensemble des mandats	7.2.1 Total	180'145.- CHF

21 prestations de service à des tiers ont été réalisées en 2018. Ces prestations concernent différents types d'activités :

- Expertises, conseils (7 ; par exemple : « Expertise des textes historiques du site internet "Histoire de la sécurité sociale en Suisse" (www.histoiredelasecuritesociale.ch) de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS))
- Formations, perfectionnement (6 ; par exemple : « Cours pour la formation continue en police de proximité "Médiation, négociation et communication efficace" »)
- Participation à des commissions, des comités, des conseils (5 ; par exemple : «Membre du comité de l'Association suisse de politique sociale (ASPS) »)
- Conférences (1 ; Conférence : « Ni soignant ni patient : clarifier le rôle des proches dans la relation thérapeutique » dans le cadre du module « Soins palliatifs » du DAS en Santé des populations vieillissantes, à la HEdS La Source)
- Évaluations (1 ; « Expert-e-s dans le cadre du mandat de la maturité spécialisée sociale, Neuchâtel »)
- Supervisions (1 ; (« Accompagnement des professionnel-le-s de la future unité de psychogériatrie dans une démarche d'interprofessionnalité »)

Au niveau comptable, ces activités sont imputées au pilier 5.

Les prestations de service sont auto-financées ; en 2018, elles ont totalisé un montant de CHF 180'145.-.
L'exercice s'est bouclé avec un bénéfice de CHF 817.-.
A titre d'exemple, on peut citer les trois mandats le plus importants (plus de CHF 20'000.-):

- Création d'un « Quiz égalité : 25 questions pour tester vos connaissances en matière d'égalité entre femmes et hommes », pour le Réseau Égalité & Diversité de la HES-SO ;
- Révision du guide de l'employeur pour Association vaudoise des organisations privées pour personnes en difficulté (AVOP) ;
- Développement de la formation en ergothérapie en santé mentale en Bosnie Herzégovine, mandatée par la Confédération suisse et les cantons de Genève, Jura, Berne et Fribourg.

D. Médias

8. Présence de l'institution dans les médias		
Catégorie	*Sous-catégorie*	*2018*
8.1 Nombre d'interventions dans les médias	8.1.1 Radio	6
	8.1.2 TV	2
	8.1.3 Presse écrite (non scientifique)	19
	8.1.4 Autre	2

A noter, que les informations à disposition ne permettent pas de préciser, de manière exhaustive, le nombre d'apparitions dans les médias. Il est prévu de réfléchir, avec le nouveau responsable de la communication (qui va commencer au 1er juillet 2019), à une manière de récolter ces informations dès 2019.

Les émissions de la Radio Télévision Suisse (RTS) - auxquelles ont participé des collaborateurs ou collaboratrices de la Haute école de travail social et de la santé en 2018 sont les suivantes :

- Body worlds - Le cycle de la vie, « Versus-penser » d'Espace 2, avec Marc-Antoine Berthod
- Les défis des proches-aidants, Tribu, avec Marc-Antoine Berthod
- Apprivoiser les nouvelles technologies ? La ligne du cœur avec Evelyne Thommen
- Faut-il avoir peur de vieillir? La ligne du cœur avec Valérie Hugentobler et Alexandre Lambelet
- La voyance, Tribu, avec Marc-Antoine Berthod
- L'arrivée de deux femmes au Conseil fédéral le même jour: table ronde, Forum, avec Elisabeth Baume-Schneider

Les émissions de la télévision :

- Dans la tête ... d'un pauvre, Magazine, avec Jean-Pierre Tabin
- La mort dans notre société : des funérailles à la carte ? Canal9 la télévision cantonale valaisanne, avec Marc-Antoine Berthod

Dans la presse écrite ou les revues en ligne, la Haute école a été mentionnée à plusieurs reprises, qu'il s'agisse d'interviews de professeur·e·s ou d'annonces de nouveautés, ainsi par exemple, pour n'en mentionner que deux :

Certaines entreprises n'ont pas attendu la loi fédérale pour soutenir ceux qui aident des proches malades "Chef, mon père va mal", articles paru dans La Liberté (20.03.2018) et dans Le Courrier (26.02.2018)

Apprendre en explorant, interview d'Annelyse Spack dans Le Temps, dans le cadre l'exposition à laquelle l'EESP a collaborer «Découvrir le monde», au Musée de la main de Lausanne.

E. Collaboration avec des institutions de formation et de recherche suisses et étrangères

9. Collaborations			
Catégorie	*Sous-catégorie*		*2018*
9.1 Nombre de conventions de collaboration signées	9.1.1.A* Avec des institutions suisses (dans le cadre de la Ra&D)	Total	25
		Dont nouvelles	10
	9.1.1.B Avec des institutions suisses (dans le cadre des Relations internationales pour le Travail social)	Total	3
		Dont nouvelles	0
	9.1.1.C Avec des institutions suisses (dans le cadre des Relations internationales pour l'Ergothérapie)	Total	2
		Dont nouvelles	0
	9.1.2.A* Avec des institutions étrangères (dans le cadre de la Ra&D)	Total	7
		Dont nouvelles	4
	9.1.2.B Avec des institutions étrangères (dans le cadre des Relations internationales pour le Travail social)	Total	25
		Dont nouvelles	3
	9.1.2.C Avec des institutions étrangères (dans le cadre des Relations internationales pour l'Ergothérapie)	Total	15
		Dont nouvelles	3

** Les conventions qui concernent à la fois une ou des institution(s) suisse(s) et étrangère(s) ont été comptées dans les deux catégories.*

Page suivante, la liste des institutions illustrant la variété et la richesse des collaborations qu'entretient notre Laboratoire de recherche santé-social (LaReSS).
A noter que certaines de ces institutions ne font pas l'objet de convention de collaboration formellement signée et que d'autres nous sont liées par plusieurs conventions. D'où une différence, entre le nombre de conventions signées et le nombre d'institutions répertoriées.

Liste des collaborations institutionnelles et de terrain (dans le cadre de la Ra&D)
Avec des institutions de formation ou de recherches suisses
HES-SO • HESAV : Haute école de Santé Vaud • HEdS : Haute école de santé de Genève • HEAD : Haute école d'art et de design – Genève • Heds-FR : Haute école de santé - Fribourg • HETS-FR : Haute école de Travail Social Fribourg • HEG Arc : Haute école de gestion Arc • HEG (HES-SO Valais/Wallis) : Haute école de gestion - Valais (filière informatique de gestion) **HEP et autres HES** • HEP Vaud : Haute école pédagogique du canton de Vaud • SUPSI : Scuola universitaria professionale della Svizzera italiana • ZHAW : Zürcher Hochschule für Angewandte Wissenschaften **HEU** • Unil : Université de Lausanne • Unige : Université de Genève • Unine : Université de Neuchâtel **Instituts de recherche** • IHEID : Graduate Institute Geneva / Institut de hautes études internationales et du développement • IST : Institut universitaire romand de Santé au Travail **Autres institutions de formation ou de recherche** • CHUV :Centre hospitalier universitaire vaudois
Avec d'autres institutions suisses
• Curarete • Rroma Foundation • Digital Kingdom Sàrl • Terre des Hommes • Association Viol Secours
Avec des institutions de formation ou de recherches étrangères
• France : CNRS (Centre national de la recherche scientifique) • Burkina-Faso : Université de Ouagadougou • Cameroun : Catholic Université of Central Africa – Yaoundé • Sénégal : Université Gaston Berger, Saint-Louis • Équateur : Universidad de Las Americas Quito • Colombie : Universidad Externado de Colombia

En ce qui concerne la recherche, des collaborations se mettent en place en cas de proximités thématiques avec d'autres institutions, au sein desquelles des profils de compétences permettent une complémentarité (au niveau méthodologique, théorique, d'accès à des terrains, etc.) avec les chercheur·e·s de l'EESP, apportant ainsi une plus-value dans la réalisation des recherches menées. Les activités de réseautage sont primordiales pour créer et entretenir ces collaborations (telles que la participation à des colloques, conférences, mais aussi la réalisation de prestations de service, la participation à divers conseils ou comités d'organisations en lien avec la recherche).
Il convient de relever que les collaborations les plus significatives, en termes de nombre de projets de recherche sont la Haute école de Travail Social- Fribourg et le CHUV, avec lesquels respectivement 4 et 3 projets de recherche ont été menés en 2018.

Liste des institutions liées par un accord ou une convention avec l'EESP dans le cadre des Relations Internationales (RI) :

Conventions de collaboration (dans le cadre des RI) pour la filière Travail social
Accords avec des institutions suisses
• SUPSI : Scuola universitaria professionale della Svizzera italiana • ZHAW : Zürcher Hochschule für Angewandte Wissenschaften • SASSA : Conférence spécialisée des hautes écoles de travail social
Accords SEMP (Europe)
• Belgique : Haute école libre de Mosane*, Liège • Belgique : Haute école de la province de Liège (HEPL), Liège • Belgique : Haute école Charlemagne, Liège • Belgique : Institut des hautes études des communications sociales (IHECS), Bruxelles • Belgique : Haute école Bruxelles-Brabant (HE2B), Bruxelles. • Espagne : Universidad de Alcala de Henares, Madrid • France : Association Régionale des instituts de formation en travail social (ARIFTS), Angers • France : Université de Franche-Comté, Besançon • France : Université Montaigne, Bordeaux • France : Institut régional de travail social Nouvelle-Aquitaine (IRTS), Bordeaux • France : Institut régional de travail social PACA et Corse (IRTS), Marseille • France : Institut d'enseignement supérieur de travail social de Nice, Nice • France : Institut de formation aux métiers éducatifs, Nîmes • France : Institut régional de travail social Paris Ile-de-France (IRTS), Paris • France : Ecole normale sociale Paris*, Paris • France : Institut régional de travail social Champagne-Ardenne (IRTS), Reims • France : Institut régional de travail social Réunion (IRTS), Saint Benoit (île de la Réunion) en collaboration avec les 3 écoles de travail social Valais, Fribourg et Genève)
Accords bilatéraux hors Europe
• Cameroun : Université catholique d'Afrique Centrale, Yaoundé • Canada : Université Laval, Québec *en collaboration avec la HETS Genève* • Canada : Université du Québec en Abitibi Témiscamingue, Val d'Or • Canada : Université du Québec à Montréal en collaboration avec les 3 écoles de travail social (Valais, Fribourg et Genève) • Liban : Université Saint Joseph, Beyrouth • Sénégal : Ecole nationale des travailleurs sociaux spécialisés* (ENTSS), Dakar • Sénégal : Université Gaston Berger, Saint-Louis Belgique : Haute école en Louvain, Mons

** Nouvelles conventions signées en 2018*

Conventions de collaboration (dans le cadre des RI) pour la filière Ergothérapie
Accords avec des institutions suisses
• SUPSI : Scuola universitaria professionale della Svizzera italiana • ZHAW : Zürcher Hochschule für Angewandte Wissenschaften
Accords SEMP (Europe)
• Autriche : FH-Campus Wien, Vienne • Belgique : Haute école de la province de Liège (HEPL), Liège • Belgique : Haute école libre de Bruxelles (HELB), Bruxelles • Belgique : Haute école Leonard de Vinci Parnasse (ISEI), Bruxelles • France : Université Claude Bernard, Lyon • France : Université Aix-Marseille, Marseille • France : Université de la Réunion*, Saint-Denis • France : Université de Rouen, Rouen • France : Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC), Créteil • France : Pôle Régional d'Enseignement et de Formation aux Métiers de la Santé* (PREFMS), Toulouse • Portugal : Instituto Politecnico do Porto (IPP), Porto
Accords bilatéraux hors Europe
• Suède : Karolinska Institutet (KI), Stockholm • Canada : Université du Québec à Montréal (UDM), Montréal • Canada : Université Laval (ULaval), Québec • République Démocratique du Congo : Institut supérieur en sciences infirmières (ISSI) à Kinshasa* en collaboration avec l'Association République Démocratique du Congo-Care (RDCare)

** Nouvelles conventions signées en 2018*

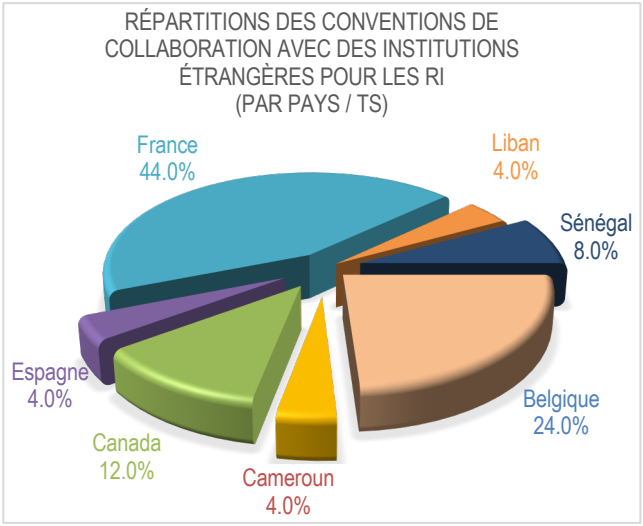

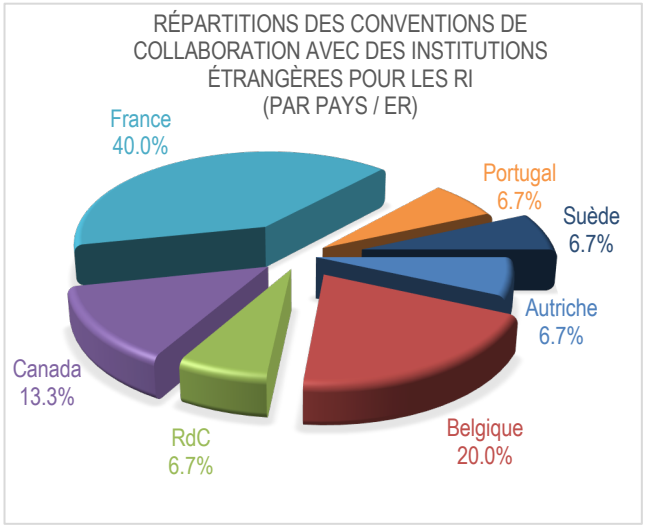

10. Mobilité			
Catégorie	*Sous-catégorie*		*2018*
10.1 Nombre d'étudiant·e·s*	10.1.1.A IN pour le Travail social	Echange	2
		Stages	10
		SU	-
	10.1.1.B IN pour l'Ergothérapie	Echange	6
		Stages	5
		SU	-
	10.1.2.A OUT pour le Travail social	Echange	11
		Stages	16
		SU	11
	10.1.2.B OUT pour l'Ergothérapie	Echange	2
		Stages	4
		SU	-
10.2 Nombre de collaborateurs -trices PER*	10.2.1.A IN pour le Travail social	Total séjours moins d'un mois	2
		Total séjours plus d'un mois	-
	10.2.1.B IN pour l'Ergothérapie	Total séjours moins d'un mois	2
		Total séjours plus d'un mois	2
	10.2.2.A OUT pour le Travail social	Total séjours moins d'un mois	15
		Total séjours plus d'un mois	-
	10.2.2.B OUT pour l'Ergothérapie	Total séjours moins d'un mois	12
		Total séjours plus d'un mois	-
** La période à considérer est l'année académique de mi-septembre N-1 à mi-septembre N*			

Les étudiant·e·s de la filière TS confirment leur intérêt pour la possibilité d'effectuer une mobilité dans le cadre de leur parcours de formation, que cela soit en Formation Pratique (stage) ou pendant leurs études. Du point de vue institutionnel, on peut se réjouir de cette ouverture et des collaborations concrétisées avec des institutions partenaires.

La stabilité des chiffres pour les mobilités OUT ne reflète pas l'intérêt qu'elles suscitent. Environ 150 étudiant·e·s manifestent leur intérêt pour une mobilité. Un important travail d'analyse et d'accompagnement a lieu, avec à la clé une quarantaine de demandes formelles. En effet, l'investissement pour les étudiant·e·s est significatif, tandis que parfois les réalités budgétaires, les contingences politiques et institutionnelles dans certains pays ou encore d'autres obstacles (refus de visas, échecs aux examens) freinent ou empêchent les projets.

La Direction mène avec le CORE (collège des responsable académique) une discussion pour définir une politique institutionnelle de relations extérieures ; force est de constater que nous avons jusqu'à présent grandement et avec succès développé les mobilités sans véritablement positionner la haute école dans une stratégie institutionnelle. Des mesures doivent être prises pour favoriser les mobilités IN.

A noter, que la haute école a, pour la première fois, organisé une SU pour les étudiant·e·s de la filièreTS bachelor. Ces échanges ne faisant pas l'objet d'un financement de la HES-SO, ils ne dépendent pas de notre service des relations internationales et sont répertoriés différemment.

Pour les étudiant·e·s désirant effectuer une mobilité (IN), le coût de la vie en Suisse et la pénurie de logements restent des freins conséquents; cependant l'accueil d'une douzaine d'étudiant·e·s d'écoles ou universités partenaires est très encourageant et motive à trouver des solutions pérennes d'accueil avec des frais raisonnables.

Les mobilités estudiantines OUT en Ergothérapie restent également relativement stables d'une année sur l'autre. A noter une mobilité originale du printemps 2018 avec deux étudiantes qui se sont rendues en stage à Kinshasa pour une période de deux mois. Accueillies de manière itinérante dans plusieurs structures, elles ont eu à faire face à de nombreuses difficultés pour s'adapter aux conditions locales et aux besoins des personnes. Elles sont revenues avec un solide acquis sur la compréhension de ce que signifie vivre en situation de handicap ou de maladie chronique dans une contexte marqué par la pauvreté, avec une prise de conscience de la modestie des interventions possibles, certes, mais de la grande importance de ces dernières.

Les mobilités IN dans la filière Ergothérapie sont très prisées par les écoles partenaires. Autant pour les semestres d'études que pour les stages. Toutefois, les difficultés liées à l'organisation tout comme le nombre limité de places de stage ont contraint la filière à refuser une quinzaine de sollicitations.

Il est également important de mentionner que les lieux de mobilité IN comme OUT varient selon les années. Si certains lieux de destination ou de provenance ont un caractère exceptionnel (Autriche, Suède ou République Démocratique du Congo) d'autres sont plus réguliers (Belgique et Canada). A noter qu'avec les institutions françaises (mis à part pour l'Université de la Réunion) nous avons régulièrement quelques étudiant·e·s IN, mais rarement des OUT.
A noter, que la filière Ergothérapie a accueilli pour plusieurs mois une professeure de l'Université de Sherbrooke, Mme Emmanuelle Jasmin et un étudiant au doctorat à l'Université Laval, M. Marc-Eric Pellerin. Tous deux sont intervenu·e·s auprès des étudiant·e·s et ont permis à l'équipe des échanges sur la recherche et la pédagogie. Leur venue montre le développement croissant des échanges entre notre filière et les universités québécoises et met en lumière le travail de communication et de « visibilisation » de nos activités par le réseau OHS (Occupation Humaine et Santé).
Dans ce contexte, de plus en plus d'enseignant·e·s de la filière sont sollicité·e·s pour enseigner et intervenir à l'étranger ; cinq prestations d'enseignement ont dû être refusées par manque de temps à disposition ou faute de financement lorsque la prestation s'effectuait en dehors d'un accord.

Source : Photo extraite de la série « cérémonie des diplômes 2018 »

F. Gestion du personnel

11. Personnel d'enseignement et de recherche			
Catégorie	*Sous-catégorie*		*2018*
11.1 Nombre d'EPT	11.1.1 Par fonction	PO	12.33
		PA	28.70
		ME - A	17.31
		ME - B[1]	0.25
		Adjoint·e scientifique - A	0.47
		Assistant·e HES – A	4.28
		Assistant·e HES – B	8.88
		Assistant·e HES – C	4.38
	11.1.2 Dont intervenant dans le cadre d'un master HES·SO	Total	-1'100 heures du responsable filière Master TS - 1'922 heures de professeur·e·s[2] (en 2-6-4)
11.2 Nombre de personnes co-dirigeant une thèse de doctorat	11.2.1 Total		7

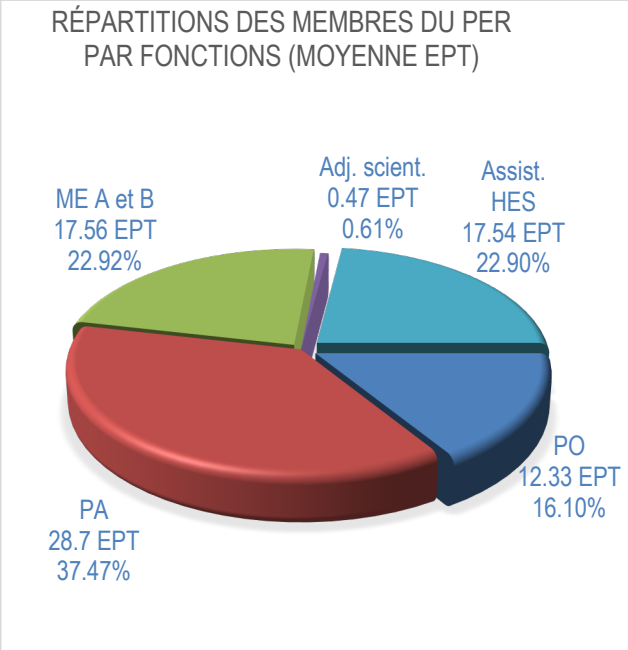

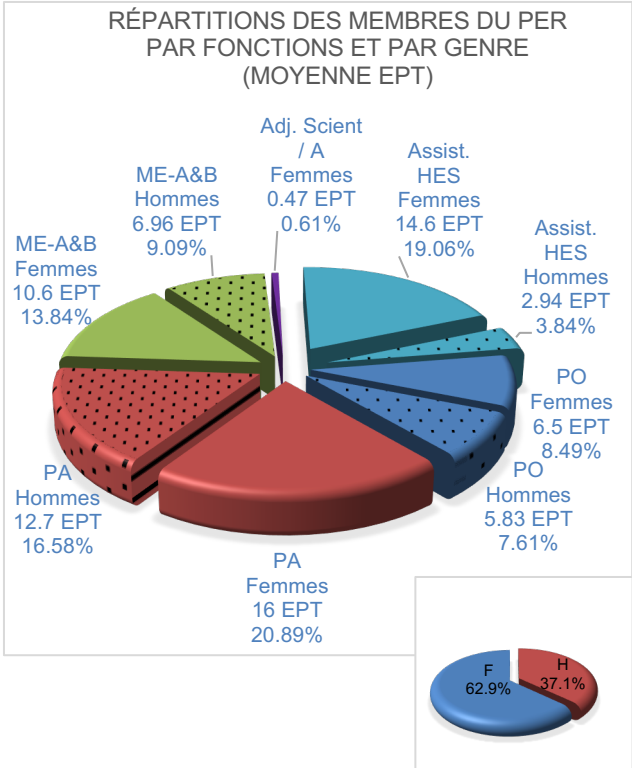

[1] Le profil et les responsabilités assumées par les maîtres d'enseignement à l'EESP correspondent à la catégorie ME-A du barème PER établi par la DGES. Une situation particulière peut être relevée avec une personne au bénéfice d'une rente AI, pour qui un cahier des charges adapté a été pris en considération avec un enclassement en ME-B lors de la bascule.

[2] 1'151 heures pour le Master TS et 771 heures pour le Master Santé.

7 Professeur·e·s Ordinaires de l'EESP dirigent 19 thèses différentes, en partenariat avec 2 HEU suisses :

- Université de Neuchâtel
- Université de Genève

et 8 HEU étrangères :

- ISCTE – Instituto universitário de Lisboa
- Université d'Ottawa
- Université du Québec à Montréal (UQAM)
- Université McGill (Montréal)
- Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis
- Université Paris Descartes
- Université Paul Valéry Montpellier
- Université Saint-Joseph de Beyrouth

Parmi ces 19 thèses, 9 sont réalisées par des collaborateurs et collaboratrices de l'EESP (1 professeure associée, 4 chargées de recherche et 4 assistant·e·s HES), dont voici quelques exemples :

- « Exploring the life as a couple when one partner has a degenerative disease: an occupational perspective» » (réseau Occupation Humaine et Santé (OHS)[1])
- « Quand le ou la proche devient un·e endeuillé·e : vécu personnel et prise en charge institutionnelle de la transition vers le deuil dans les situations palliatives « (réseau âge, vieillissements et fin de vie (AVIF)) »
- « Les travailleurs sociaux et travailleuses sociales des centres sociaux étatiques en Suisse romande face à des personnes trans : analyse de pratiques » (réseau Genre et travail social (GeTS))
- « La pratique du Travail Social Vert à travers l'étude de cas d'une ONG salvadorienne : les enjeux d'une négociation entre urgence sociale et environnementale »

6 autres collaborateurs ou collaboratrices de l'EESP (1 professeure associée, 3 chargé·e·s de recherche et 2 assistantes d'enseignement) réalisent des thèses sous la direction de professeur·e·s à l'externe de l'EESP. En voici à nouveau quelques exemples :

- « Les voix/voies de l'autonomie. Une ethnographie de l'accompagnement socio-éducatif au sein d'EPSM dans le Canton de Vaud »
- « L'expérience des familles et des professionnels de l'éducation sociale à travers les mesures d'intervention éducative de type AEMO »
- «L'apprentissage à l'âge adulte pour les personnes présentant une déficience intellectuelle: Expériences rapportées et incidences pédagogiques » (réseau Participation sociale des personnes avec troubles neurodéveloppementaux (Neurodev))

[1] Au sein de l'EESP, les professeur·e·s qui co-dirigent des thèses font en principe partie de l'un des 4 réseaux de compétences. Lorsque la personne qui co-dirige la thèse et/ou la personne qui la réalise fait partie de l'un des 4 réseaux de compétences de l'EESP, le nom du réseau concerné est mentionné entre parenthèses.

12. Personnel administratif et technique		
Catégorie	*Sous-catégorie*	*2018*
12.1 Nombre d'EPT[1]	12.1.1 Total	48.39

13. Collaborateurs engagés sur des fonds extérieurs à l'Etat		
Catégorie	*Sous-catégorie*	*2018*
13.1 Nombre d'EPT	13.1.1.A PAT[2] *(Administration du LaReSS)*	2.6
	13.1.1.B PER *(Adjoint·e·s scientifique-s A)*	0.4
	13.1.1.C PER *(Chargé·e·s de recherche)*	15.77
	13.1.1.D PER *(Assistant·e·s Master)*	0.25

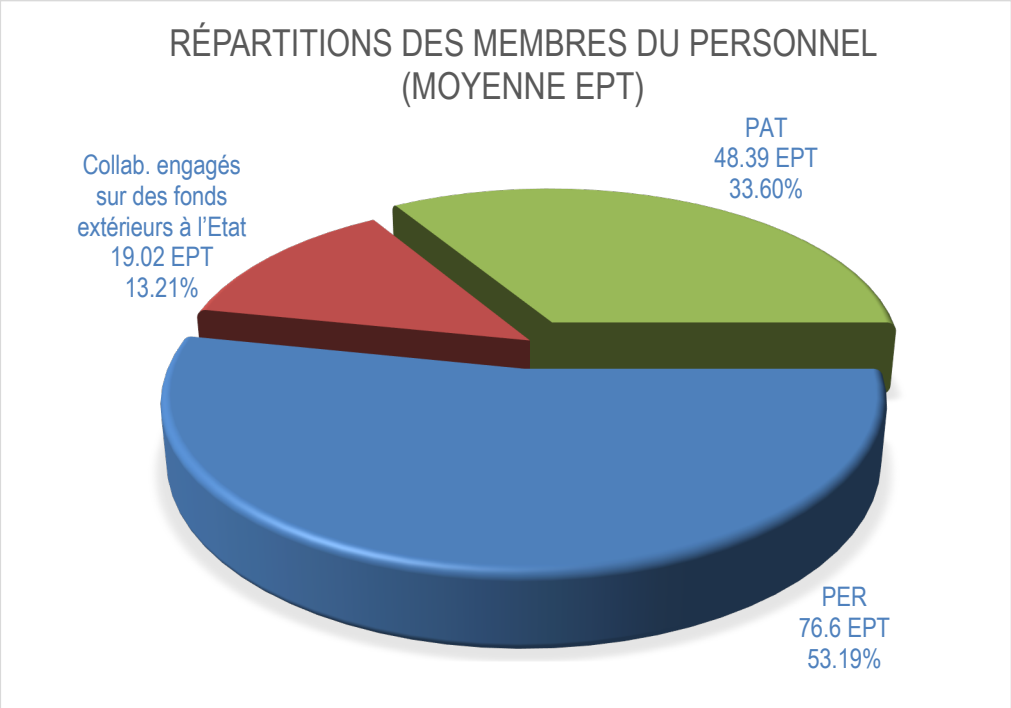

[1] Hors collaborateurs engagés sur des fonds extérieurs à l'Etat (cf. 13.1.1.A PAT (Administration du LaReSS)

[2] Il ne s'agit pas de nouveaux postes; il est toutefois désormais considéré que le financement de ces ressources est en grande partie assuré par les fonds extérieurs à l'Etat

14. Intervenant·e·s extérieur·e·s et prof. HES invité·e·s		
Catégorie	*Sous-catégorie*	*2018*
14.1 Nombre de personnes	14.1.1 Total	1034
14.2 Nombre de jours d'intervention au sein de la HE	14.2.1 Total	3940

- 50 vacataires de type « entreprise/employeur », avec notamment des intervenant·e·s provenant d'études d'avocats, de cabinets d'ergothérapie, d'institutions culturelles, d'entreprises de pompes funèbres, etc. ;
- 33 vacataires « HES », soit nos collègues des hautes écoles, en particulier des HETS ;
- 152 vacataires « indépendants », soit des superviseur·e·s, des intervenant·e·s dans le domaine de la santé et du social ;
- 184 vacataires « institutions », soit des intervenant·e·s de terrain partageant leur expertise découlant de la pratique ;
- 615 vacataires « privés » qui sont des personnes de provenance institutionnelle diverses et sont rétribué·e·s sans intermédiaire.

Au sein des 1'034 personnes sous contrat, 33.6% interviennent moins de 8 heures, 35.5% entre 8 et 24 heures, 22.2% entre 24 et 80 heures, 6.1% entre 80 et 160 heures et 2.6% plus de 160 heures.

A noter qu'au cours de l'année 2018, plusieurs personnes extérieures sont intervenues lors de journées, colloques, séminaires, forums ou congrès organisés par le Laboratoire de recherche santé-social (LaReSS) sans rétribution ou remboursement de frais. Ces personnes n'ont pas été listées. Il est par contre prévu de le faire pour 2019.

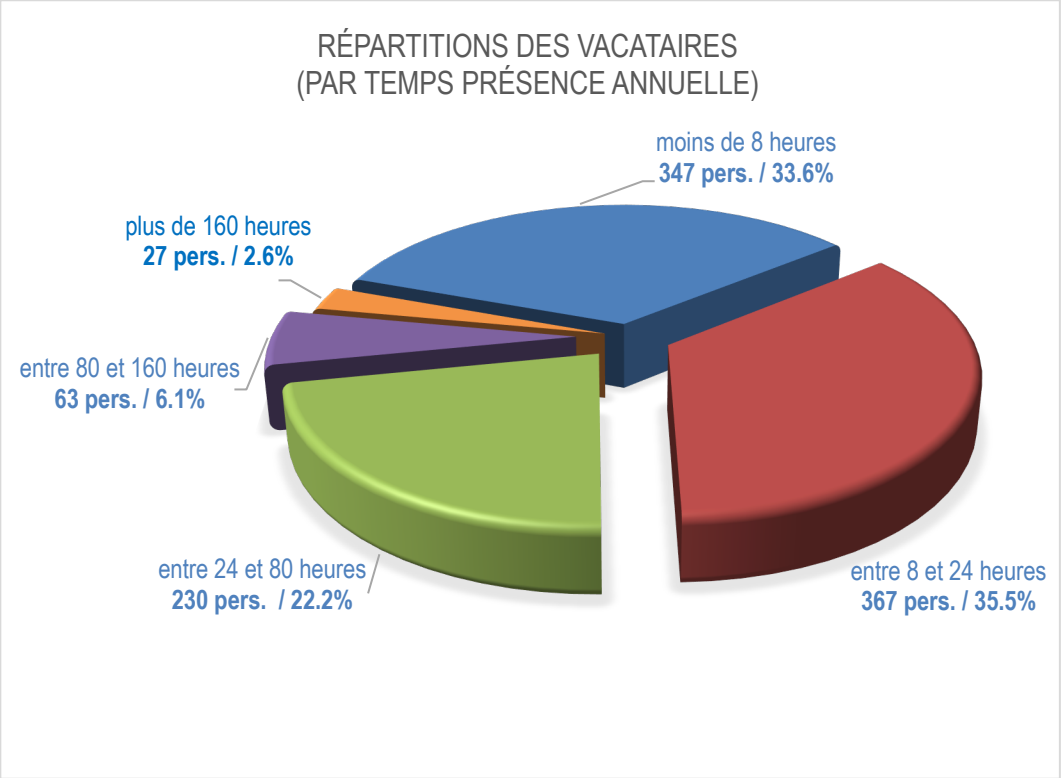

G. Gestion des ressources financières et des infrastructures

15. Exploitation du budget		
Catégorie	*Sous-catégorie*	*2018*
15.1 Charges	15.1.1 Total	29'310'522
15.2 Produits	15.2.1 Total	29'391'275
15.3 Résultat de l'exercice	15.3.1 Total (avant attribution du résultat)	80'753

L'exercice 2018 boucle avec un résultat positif de CHF 80'753 (ce montant reflète le résultat après ajustement de la subvention cantonale, et correspond au montant pouvant être alloué au Fonds de Réserve et d'Innovation-FRI au 31.12.2018).
En comparaison avec 2017, les charges totales ont augmenté de KCHF 2'123 (+7.8%) pour se situer à un total de CHF 29'310'522, et les produits propres de KCHF 625 (+6.9%), à CHF 9'682'301.
L'excédent de recettes provient principalement d'une augmentation des produits propres de KCHF 1'549, par rapport au budget, dont KCHF 1'082 pour la Ra&D (+15% vs. 2017), et KCHF 281 pour la Formation Continue (+0.3% vs. 2017), qui a été compensée par une diminution de KCHF 403 de la subvention cantonale allouée et une augmentation des charges plus élevées que prévues de KCHF 1'065.

16. FRI		
Catégorie	*Sous-catégorie*	*2018*
16.1 Etat du FRI	16.1.1 Total	1'278'614

Le Fonds de réserve et d'innovation (FRI) se montait à CHF 1'334'870 au 01.01.2018. Une dissolution partielle (CHF 56'256) à fin 2018 a été effectuée pour financer une partie de la fin des travaux de rénovation du Bâtiment B au cours de l'année 2018 (finitions sur 2018).
Le résultat de l'exercice 2018 de CHF 80'753 sera reversé au FRI après approbation des comptes 2018 par le Conseil de Fondation.

17. Infrastructures			
Catégorie	*Sous-catégorie*		*2018*
17.1 Surfaces utiles principales (SUP)	17.1.1 Par affectation	Bureaux	1'796.1
		Laboratoires et ateliers	21.4
		Archives, collections et dépôts	471.4
		Auditoires	759.0
		Salles de cours	1'991.9
		Bibliothèques	513.2
		Habitat	-
		Locaux communautaires et de loisirs	467.4
	17.1.2 Par site	Loué	82.9
		Propre	5'937.5

Pour l'année 2018, l'activité majeure en termes de travaux a consisté à débuter un programme d'entretien interne du bâtiment C. L'enjeu majeur a été un agrandissement de la cafétéria réservé au personnel afin d'en augmenter la capacité nettement insuffisante au vu de l'accroissement du personnel de l'EESP. Il peut être relevé que ce nouvel espace favorise les contacts entre le personnel de la haute école et devient progressivement un lieu sollicité tout au long de la journée. Une offre adaptée de repas et encas est également proposée à titre pilote avec une collaboration avec une entreprise spécialisée en la matière (FelFel). Nous avons profité de ces travaux pour rendre la cafétéria et les WC accessibles aux personnes en situation de handicap. Conformément aux normes légales, nous avons également installé des portes coupe-feu intégrables dans un futur concept de mise aux normes sécuritaires de l'ensemble du bâtiment.

H. Gouvernance

Le Conseil représentatif, qui représente l'ensemble des membres de l'école (employé·e·s et étudiant·e·s), poursuit ses activités dans un dialogue ouvert de qualité avec la Direction. Si le printemps est traditionnellement consacré à discuter et préaviser tant les budgets que les comptes – et le rapport d'activité lié aux comptes – proposés par la Direction, les séances de l'automne sont, quant à elles, consacrées à des réflexions sur le fonctionnement de l'école. Dans le sillage de la révision du règlement du personnel, et de discussions autour de l'organigramme de l'EESP, le CREP a débuté une réflexion en vue d'une révision du règlement interne de l'école. Ce travail se poursuivra en 2019. De même, à l'occasion des élections partielles 2019, le CREP intégrera un ou une adjointe scientifique, l'école comptant désormais 3 personnes dans cette fonction.

18. Organes de gouvernance

Catégorie	*Sous-catégorie*	*Définition*	
17.1 Organes et Conseil professionnel	Direction	Mme Elisabeth Baume-Schneider	Directrice
		M. Gilles Lugrin * Mme Angélique Fellay *	Directeur-Adjoint académique Directrice-Adjointe
		M. Jean-Luc Sonnay	Responsable des finances
		** M. Lugrin a quitté l'EESP au 31 janvier 2018.* ** Mme Fellay est entrée en fonction en qualité de Directrice-adjointe, au 1er juin 2018.*	
	Conseil représentatif	M. Toni Cerrone	ME-A Travail social
		Mme Elena Espinosa	Etudiante Ergothérapie
		Mme Manon Thomas	Etudiante Ergothérapie
		Mme Justine Larisch	Membre du PAT
		Mme Jessica Mischer	Etudiante Travail social
		Mme Laure Decastel	Assistante HES Ergothérapie
		M. Stephan Mayor	ME-A Travail social
		Mme Myriam Jorio	Membre du PAT
		M. Alexandre Lambelet, Président	PA Travail social
		Mme Marie Luthi	Membre du PAT
		M. Marc Magnin	Membre du PAT
		Mme Dominique Malatesta	PO Travail social
		Mme Aurélie Masciulli	Assistante HES Travail social
		Mme Sylvie Metraux	Etudiante Travail social
		Mme Chloé Parrat	Assistante HES LaReSS
		Mme Viviane Prats	PA Unité de formation continue
		M. Yves Ruhoff	Etudiant Travail social
		Mme Catherine Genet	ME-A Ergothérapie
		Mme Ann Tharin	ME-A Formation continue
		Mme Marie-Josée Zurbriggen	Etudiante Travail social

17.1 Organes et Conseil professionnel	Conseil de fondation, qui fait office de conseil professionnel (art. 26 du Règlement interne de l'EESP). *Les membres du Bureau du Conseil sont indiqués en gras.*	**Mme Josiane Aubert**	Membre cooptée EESP
		M. Alain Clémence	Membre coopté EESP
		M. Bernard Decrauzat	Président, membre coopté hors EESP
		M. Claude Meyer	Trésorier, membre coopté hors EESP
		M. Jean-Marie Villat	Membre coopté hors EESP
		M. Antonio Racciatti	Membre coopté hors EESP
		Mme Annina Grob	Membre cooptée hors EESP *(Proposée par l'AP)*
		M. David Payot	Délégué Ville de Lausanne
		Mme Hélène Métraux	Déléguée milieux prof. employeurs ER
		M. Olivier Schnegg	Délégué milieux prof. employeurs TS (ASC)
		M. Luca Zuntini	Délégué milieux prof. employeurs TS (ES)
		Mme Françoise Jaques	Déléguée milieux prof. employeurs TS (AS)
		Mme Fabienne Guinchard Hayward	Déléguée des milieux professionnels employeurs FC
		Mme Marion Bertholet Keckeis	Déléguée milieux prof. employés ER
		M. Yves Scheidegger	Délégué milieux prof. employés FC
		Mme Marie Leuba	Déléguée milieux prof. employés TS (ASC)
		Mme Jacylyn Tomika Hegedüs-Connor	Déléguée milieux prof. employés TS (ES)
		Mme Véronique de Siebenthal	Déléguée milieux prof. employés TS (AS)
		Mme Laure Decastel	Déléguée Conseil représentatif Corps intermédiaire
		Mme Catherine Genet	Déléguée Conseil représentatif PER ER
		M. Alexandre Lambelet	Délégué Conseil représentatif PER TS
		Mme Dominique Malatesta	Déléguée Conseil représentatif PER TS
		Mme Viviane Prats	Déléguée Conseil représentatif PER UFC

		Mme Myriam Jorio	Déléguée Conseil représentatif PAT
		M. Marc Magnin	Délégué Conseil représentatif PAT
		Mme Manon Thomas	Déléguée Conseil représentatif étudiante ER
		Mme Sylvie Metraux	Déléguée Conseil représentatif étudiante TS
		Mme Jessica Mischler	Déléguée Conseil représentatif étudiante TS

TROISIEME PARTIE : suivi du mandat de prestations conclu avec la HES·SO

Le rapport intermédiaire concernant les mandats de prestations et portant sur les années 2017-2018, discuté avec la HES-SO en juin 2019 est remis en annexe du présent rapport d'activité.

QUATRIEME PARTIE : réalisation des missions particulières confiées par le Département

Le rapport sera transmis d'ici au 17 juillet au plus tard à la DGES en annexe au présent rapport d'activité.

Annexes : ment.